

TOMBES: MORTS EN A.F.N.

DEPARTEMENT DU JURA
COMMUNE : LONS LE SAUNIER

NOM et PRENOM : SAGE André
NE(E) LE : 08/10/37
LIEU DE NAISSANCE : LONS LE SAUNIER
PROFESSION : CHARPENTIER



GRADE	UNITE	LIEU DU DECES	DATE DU DECES	CAUSE DU DECES	LIEU D'INHUMATION
2 CL	11 / BRCP	BOUGIE	13/12/58	OPERATION	LONS LE SAUNIER



Nécrologie

— Samedi 7 février, ont eu lieu en l'église des Cordeliers, les obsèques d'André Sage, soldat parachutiste à la 11^{ème} demi-brigade médaillé militaire, croix de guerre, tombé en Algérie le 13 décembre, à l'âge de 22 ans.

André Sage appartenait à une famille de huit enfants. Il travaillait avant son service militaire dans une entreprise de charpente. En outre, il appartenait au Club Sportif Lédonien et à la Compagnie de sapeurs-pompiers.

Un détachement du 1^{er} R.T.M. rendait les honneurs. De nombreuses personnalités assistaient aux obsèques : M. Corbillé, secrétaire général de la Préfecture ; M. Seguin, sénateur-maire, ses adjoints et la plupart des conseillers municipaux ; le capitaine Jaillet, commandant le Centre de secours contre l'incendie ; plusieurs officiers et les représentants des Associations d'anciens combattants et prisonniers de guerre, etc...

Le capitaine Renard accompagnait une délégation de la gendarmerie.

Au cimetière, le capitaine Jaillet évoqua le souvenir d'André Sage et dit combien sa mort avait peiné tous ceux qui l'avaient connu. Il se fit l'interprète de l'assistance et de la population pour exprimer à la famille leur vive sympathie.

Samedi

OBSEQUES D'UN JEUNE LEDONIEN TUE EN ALGERIE

Il y a quelques semaines nous annonçons la mort au champ d'honneur en Algérie d'un jeune Lédonien, membre de la compagnie de sapeurs-pompiers, André Sage, fils de M. et Mme Paul Sage, employé à la ville.

La dépouille mortelle sera ramenée à Lons en fin de semaine et les obsèques seront célébrées le samedi 7 février, à 14 h. 15. Le corps sera déposé à l'hôtel de ville.

Soldat parachutiste à la 11^{ème} demi-brigade, André Sage a trouvé la mort le 13 décembre dernier, à l'âge de 22 ans.

La médaille militaire et la croix de guerre ont récompensé sa bravoure.

A la famille douloureusement éprouvée nous renouvelons l'expression de notre vive sympathie.

Un jeune Lédonien tué en Algérie

Mardi soir, M. Paul Seguin, sénateur-maire et M. Bresson, commissaire de police ont eu la pénible mission d'annoncer à M. et Mme Paul Sage, aide-ouvrier à la ville, qui demeurent quartier de l'Argentelle, la mort en Algérie de leur fils André.

Agé de 21 ans, notre jeune compatriote, effectuait son service militaire outre-Méditerranée où il se trouvait depuis environ un an.

Le télégramme reçu de l'autorité militaire indique qu'André Sage a été blessé mortellement au cours d'une opération près de Bougie. La nouvelle de ce décès a causé une émotion d'autant plus vive qu'André Sage était l'aîné de huit enfants.

Il appartenait à la compagnie de sapeurs-pompiers et exerçait le métier de charpentier.

A la famille si cruellement éprouvée, « Le Progrès » présente ses vives condoléances.

Lons-le-Saupier. — M. et Mme Paul Sage, leurs enfants et toute leur famille très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du retour du corps de leur cher fils

André SAGE

Soldat Parachutiste
de la 11^e Demi-Brigade

Membre actif
de la Cie des Sapeurs-Pompiers

Médaille Militaire

Croix de Guerre

Mort pour la France en Algérie
dans sa 22^e année

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grande douleur, en particulier M. le Secrétaire Général de la Préfecture représentant M. le Préfet du Jura, M. le Sénateur-Maire et la Municipalité de Lons-le-Saupier, la Compagnie de Sapeurs-Pompiers, le Centre de Secours Départemental, les différentes Compagnies de Sapeurs-Pompiers, les Anciens Combattants, les nombreuses personnalités et toutes les personnes qui ont envoyé des fleurs.

André Sage mort pour la France en Algérie

André Sage, est mort pour la France en Algérie. La triste nouvelle est parvenue hier matin à Lons, par un télégramme officiel.

André Sage, né le 31 octobre 1937, à Lons-le-Saunier, soldat en Algérie, a été tué au cours d'une opération près de Bougie.

André Sage, bien que très jeune, était fort connu des Lédoniens, en plus de son appartenance au milieu sportif, il était sapeur-pompier à la compagnie lédonienne.

Son père, M. Paul Sage, est ouvrier à la ville et membre également de la compagnie de sapeurs-pompiers.

André Sage est l'aîné d'une famille de 7 enfants.

LE FILS D'UN SAPEUR-POMPIER DE LONS EST TUE EN ALGERIE

Nous apprenons la mort au champ d'honneur, en Algérie, où il accomplissait son service militaire, d'André Sage, fils de M. Sage, membre de la compagnie des sapeurs-pompiers, demeurant à L'Argentelle.

« Les Nouvelles » prient M. et Mme Sage, accablés par ce malheur, de trouver ici nos respectueux sentiments de sympathie.

Lons-le-Saunier. — M. et Mme Paul Sage, leurs enfants et toute leur famille très touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du retour du corps de leur cher fils

André SAGE

Soldat Parachutiste
de la 11^e Demi-Brigade

Membre actif
de la Cie des Sapeurs-Pompiers

Médaille Militaire

Croix de Guerre

Mort pour la France en Algérie
dans sa 22^e année

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grande douleur, en particulier M. le Secrétaire Général de la Préfecture représentant M. le Préfet du Jura, M. le Sénateur-Maire et la Municipalité de Lons-le-Saunier, la Compagnie de Sapeurs-Pompiers, le Centre de Secours Départemental, les différentes Compagnies de Sapeurs-Pompiers, les Anciens Combattants, les nombreuses personnalités et toutes les personnes qui ont envoyé des fleurs.



Monsieur et Madame Paul SAGE, à Lons-le-Saunier ;
Mesdemoiselles Yvette, Annie et Marie-France SAGE ;
Messieurs René, Alain, Noël et Didier SAGE ;
Madame Veuve Auguste SAGE, à Lons-le-Saunier ;
Madame Veuve Auguste FRELIN, à Moutonne ;
Monsieur et Madame Georges SAGE et leurs filles, à Lons-le-Saunier ;
Monsieur et Madame Maurice SAGE et leur fille, à Lons-le-Saunier ;
Monsieur et Madame Michel SAGE et leurs filles, à Lons-le-Saunier ;
Monsieur et Madame Maxime ROSE et leurs enfants, à Vieux-Château par
Epoisses (Côte-d'Or) ;
Monsieur et Madame François MERKL, à Villeurbanne ;
Monsieur et Madame Simon WINKLER et leur fille, à Jonage (Isère) ;
Monsieur Alain FRELIN, Parachutiste à Dakar ;
Les familles SAGE, FRELIN, MARTIN, ROSE, MERKL, WINKLER, VERNIER,
PIGNIER et tous les Parents et Amis ;
La Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Lons-le-Saunier ;
L'Amicale de la Classe 1957 ;
L'Entreprise PERNOT, à Lons-le-Saunier ;
Ont la grande douleur de vous faire part du retour du corps de

ANDRÉ SAGE

**Soldat-Parachutiste à la 11^e Demi-Brigade
Membre Actif de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
Médaille Militaire — Croix de Guerre**

leur fils, frère, petit-fils, neveu, cousin et ami, **Mort pour la France** en Algérie,
le 13 Décembre 1958, dans sa 22^e année.

Et vous prie de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu
à Lons-le-Saunier, le SAMEDI 7 FÉVRIER 1959, en l'Église des Cordeliers.

On se réunira à 14 heures 15, à l'Hôtel-de-Ville, où le corps sera déposé.

Priez pour Lui!

Pompes Funèbres Générales, 24, rue des Cordeliers, Lons-le-Saunier.

Out impense trois 20

N° 304

Sage
André Enrien
Auguste

Le huit octobre mil neuf cent trente sept
quelques heures un quart est né Isaac Terraud n° 14
André Enrien Auguste
du sexe masculin de Saul Alexandre
Sage né à Lons le Saunier le dix neuf Janvier mil
neuf cent sept, pâtisier - rentier

Décédé à
Bougie (Algérie)
le 13 décembre
1958 -
Officier de l'Etat
Civil

et
de Armande Enrie Prelin, née à Epoutonne (Jura)
le trente août mil neuf cent douze, sans profession,
son épouse

A. Terraud

domiciliés à Lons le Saunier 14 rue de Rode

Dressé, le six octobre mil neuf cent trente sept dix heures

sur la déclaration de Catherine Sigrand, trente ans, sage
femme, domiciliée à Lons le Saunier Place Terraud
n° 14, ayant assisté à l'accouchement

Lecture faite la déclarante a signé avec Nous Emile Menot, Che-
valier de la Légion d'Honneur, premier adjoint au
Maire de Lons le Saunier, officier de l'état civil par
délégation

Menot

Enrien

Ville de LONS-LE SAUNIER (JURA)
EXTRAIT du Registre des Actes
de Naissances Mariages Décès
Année 1958

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A L'ORIGINAL
Lons-le-Saunier, le 23 FEV. 1960
Pour l'Officier d'État Civil
l'Agent communal délégué



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de *Jura*

CARTE NATIONALE
D'IDENTITÉ

N° EX09786



Nom : S A G E

Prénoms : André Lucien Auguste

Né le 8 Octobre 1937
à LONS-le-SAUNIER (Jura)

Nationalité : Française

Domicile : LONS-le-SAUNIER (Jura)
"A l'Argentelle"

Signes particuliers : néant

Taille 1 m,67

Signature du titulaire :

Carte établie le 24 Juillet 1957

A. Sage

Empreinte index gauche



par le Préfet
du Jura,

Pour le Préfet et par délégation
Le Chef de Division

[Signature]

HOPITAL MILITAIRE BOUGIE

A PREFET JURA

NR 970/DM

I-PREVENIR MADAME SAGE PAUL A L ARGENTELLE LONS-LE-SAUNIER JURA(MERE)
DU DECES DU 2 EME CLASSE SAGE ANDRE II BRCP
DECEDE DES SUITES DE BLESSURES RECUES EN OPERATION
EN COURS TRANSPORT AERIEN A L HOPITAL MIXTE DE BOUGIE
CONDOLEANCES ATTRISTEES DE SES CHEFS ET CAMARADES
LETTRE MEDECIN CHEF A LA FAMILLE SUIV
LIEU D INHUMATION SERA PRECISE ULTERIEUREMENT - FIN

LE 16/12/58

HOPITAL MIXTE DE BOUGIE

SALLES MILITAIRES

S.P. 86.820

BOUGIE le 16 Décembre 1958

Le Médecin Commandant CRUAUD

Madame,

C'est avec une peine infinie que je vous fait part du décès de votre fils André, décédé à son arrivée à l'aérodrome de Bougie, où, étant donné la gravité de son état, les derniers sacrements lui furent administrés par l'aumônier de la garnison.

Grièvement blessé d'une balle à la tête, son état ne laissait que très peu d'espoir.

Je vous prie de croire Madame, aux condoléances de tout le personnel des Salles Militaires de l'Hopital de Bougie et à ma douleur personnelle.



N.B. Je me tiens à votre entière disposition pour tout autre renseignement.

BESANCON, le

24 DEC 1958

Le Général de Division de SAINTE-OPPORTUNE
Commandant la 15° D.I. et le G.S.
de BESANCON

à

Madame S A G E Paul

l'Argenteuil -LONS-le-SAUNIER (Jura)

JO/AG.

7° Région Militaire

15° D.I. et G.S.
de BESANCON

Etat - Major

Tél : 58.31 à 58.34

Poste : 323

N° 4215 /3

Clé : 0

Madame,

Le Général Commandant la 7° Région Militaire vient de porter à ma connaissance le décès de votre fils, le soldat S A G E André, survenu à la suite de blessures reçues en opérations .

En cette douloureuse circonstance, je vous prie de bien vouloir accepter les condoléances de l'Autorité Militaire auxquelles je joins l'expression de ma profonde sympathie .

Ayant moi-même perdu un fils en Indochine, je ne sais que trop combien les mots sont peu de chose en ces cruels moments .Puisse du moins la certitude des services que ce vaillant soldat a rendus au Pays être de quelque atténuation à votre peine .

En vous renouvelant mes condoléances que je vous demande de partager avec tous les membres de votre famille, je vous prie d'agréer Madame, l'expression de mes hommages respectueux .



MINISTÈRE
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE GUERRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

X.99

PARIS, le 14 JANV 1959

DIRECTION DES STATUTS
ET DES SERVICES MEDICAUX
Sous-Direction des Statuts
de Combattants
et de Victimes de Guerre
4ème BUREAU
RESTITUTION DES CORPS
139, rue de Bercy,
PARIS (XI^e)

S.MGA N° 96597 R.2
4° Bureau-Statuts

M adame

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la demande établie en vue d'obtenir la restitution, aux frais de l'Etat, du corps de votre fils le Militaire SAGE André signalé reposant dans le Dépotoire de PHILIPPEVILLE (Constantine)

a reçu le N° 8624.A

Elle a été transmise, pour suite à donner, à Monsieur le Directeur Régional des Anciens Combattants et Victimes de Guerre à ALGER, chargé d'effectuer les opérations de transfert.

Vous serez avisé, en temps utile, ainsi que le Maire de la commune de réinhumation, de la date à laquelle aura lieu la remise du corps.

Veillez agréer, M adame, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Madame SAGE Paul
1'Argentelle
LONS-LE-SAUNIER (Jura)



REGION 10°

PLACE DE SETIF
Hopital Militaire

MODELE N° 3

261/BE

- LETTRE D'AVIS -

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, conformément à la
procédure en vigueur, j'ai adressé au Service des Successions Militaires, la
liste des papiers, objets et effets personnels ayant appartenu à :

GRADE 2° classe

NOM SAGE

Prénoms André

Décédé le 12 décembre 1958

Disparu le /

Le dernier envoi a été effectué par mes soins le

18 - 2 - 1959

Je précise qu'il appartient désormais aux héritiers, pour éviter
des délais supplémentaires, d'adresser au Service des Successions
Militaires, 13, rue de Bercy - PARIS (13°), toute demande ultérieure relative à
ces papiers, objets et effets.

Veuillez agréer, Monsieur mes salutations distinguées.

PS : Prière de prévenir sa famille
M^r SAGE Paul
L'Argentelle

LONS LE SAULNIER
(Jura)



MINISTÈRE DES ARMÉES (TERRE)
 DIRECTION DES PERSONNELS CIVILS
 Bureau de l'Etat Civil
 et des Archives Administratives

N° 4 0 7 PC-7/EC

PARIS, le 13 MARS 1959

LE MINISTRE DES ARMÉES (TERRE)

VU l'Ordonnance du 2 novembre 1945, relative à l'attribution de la mention " MORT POUR LA FRANCE ",

VU l'article L-488 du Code des Pensions Militaires d'invalidité, complété par l'article 21 de la Loi du 3 avril 1955,

VU la Loi n° 55-1074 du 6 août 1955,

DECIDE

Que le Chasseur S A G E André, Lucien, Auguste, de la 11ème Demi-Brigade Parachutiste de Choc, né le 8 octobre 1937 à LONS-le-SAUNIER (Jura), décédé le 13 décembre 1958 des suites de blessures reçues dans une embuscade, en service commandé, à l'occasion de mesures prises pour le maintien de l'ordre en Algérie,

est " MORT POUR LA FRANCE "

Destinataire :

Monsieur S A G E Paul
 à l'Argentelle

LONS-LE-SAUNIER (Jura)

Pour le Ministre et par délégation
 P. le Directeur des Personnels Civils
 Le Sous-Directeur,

Signé: TREILLET

Copie conforme à l'original

Le Chef du Bureau :



ASSOCIATION SOLIDARITÉ
COMBATTANTS AÉROPORTÉS

Paris, le 14 AVRIL 1959

Monsieur et Madame S A G E

L'Argentelle

LONS-LE-SAUNIER (Jura)

Monsieur et Madame,

Le Commandant de la 11ème Demi-Brigade de Parachutistes de Choc vient de nous transmettre, ce jour, une notice de renseignements sur votre Fils André, tombé glorieusement au Champ d'Honneur le 13 DECEMBRE 1958.

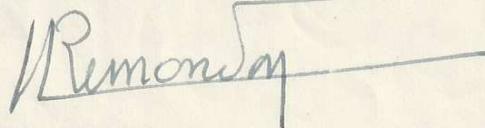
Nous nous inclinons respectueusement devant le sacrifice total de votre Filset nous vous prions de croire que nous sommes de tout coeur avec Vous dans votre peine immense.

Veillez avoir la bonté de bien vouloir excuser notre aide qui se traduit ici par un acte bien matériel, mais nous savons que vous avez sept autres enfants et nous pensons que vous avez de ce fait de lourdes charges familiales. Permettez-nous de vous témoigner notre solidarité et de vous remettre, ci-joint, en toute simplicité, un chèque de cinquante mille francs.

En demeurant à votre entière disposition,

Veillez agréer, Monsieur et Madame, l'expression de nos sentiments attristés et les plus distingués.

LE SECRETAIRE GENERAL :



Henry REMONDON
166, Bd. Haussmann

PARIS 8^e

P.J. 1

Le 23 Decembre.

Cher Monsieur

Cher Madame.

Permettez moi de m'associer à votre douleur. Je la partage. Votre fils était sous mes ordres directs depuis son arrivée en A.F.N. Je le connaissais bien. Il avait fait son instruction à Perfigneau dans la Centaine où j'étais déjà. J'avais pu apprécier ses nombreuses qualités. Il était calme, dévoué, excellent camarade. Bien, il a fait preuve et a pu être celui qui l'ont soigné d'un sang froid et d'un courage étonnant. Il est mort en héros. Nous avons fait l'impossible pour le sauver.

Des que la nouvelle nous est parvenue, de l'embuscade, nous nous sommes précipités à leur secours. Il n'y avait plus rien à faire. Les trois véhicules s'étaient délogés. La jeep dans laquelle se trouvait votre fils était déjà au poste le plus proche. Un médecin lui donnait les premiers soins. Il était aussitôt évacué, en ambulance puis en hélicoptère sur l'hôpital de Bourg, avec son camarade chef de bord, bien sûr la même isofole.

J'ai espéré pendant longtemps qu'il était sauvé. Malgré tous nos efforts nous n'arrivâmes pas à avoir de leur nouvelle. Nous n'écritons plus au même endroit mais cent kilomètres plus loin. La nouvelle de sa mort nous a frappés de stupeur. J'ai ramené le jeleto et nous avons obtenu une minute de silence à leur intention, son camarade était aussi décédé. Mais ils ont été physiquement et spirituellement toujours présents dans notre cœur.

Pour nous, la guerre continuait. Nous nous versons que de un ton. Au retour nous sommes repartis à l'endroit de l'embuscade. La route est droite. D'un côté face la ligne de chemin de fer et plus loin vers l'ouest Soummen. De l'autre côté une pente douce

confie de petites nouvelles en fines seches si eleve vers la montagne.
Les nouvelles etaient ecrites d'ancien en nouvelles. Il ont ouvert le feu
au moment du fanage des sechiers. Votre fils a été Fouci. Au les
premiers minutes de l'engagement. Il se trouvait au air à l'arrière.
Le chauffeur a accueilli et acier au air qui au poste ou il ont été
immédiatement soignés.

Ses affaires ont été rangées. Elles ont du sous faire ou
ou du moins ne barolent pas. Je reste à votre entière disposition
au cas ou je pourrais vous être utile.

Je lui envoie en vue devant votre douleur. Votre fils est
mort courageusement, comme il avait veu. Il restera dans nos
memoires comme un exemple de bravoure et de simplicité.

Je vous prie d'agréer mes sentiments les plus respectueux.

Georges B. 27

S/L B. 27
Peloton Poète

SP 8.8.271

A.F.N.



Monsieur et Madame Säge.

Argentelle sous le Sannier

Jura



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SECRETARIAT D'ÉTAT AUX FORCES ARMÉES
" TERRE "



BREVET MILITAIRE
DE
PARACHUTISTE

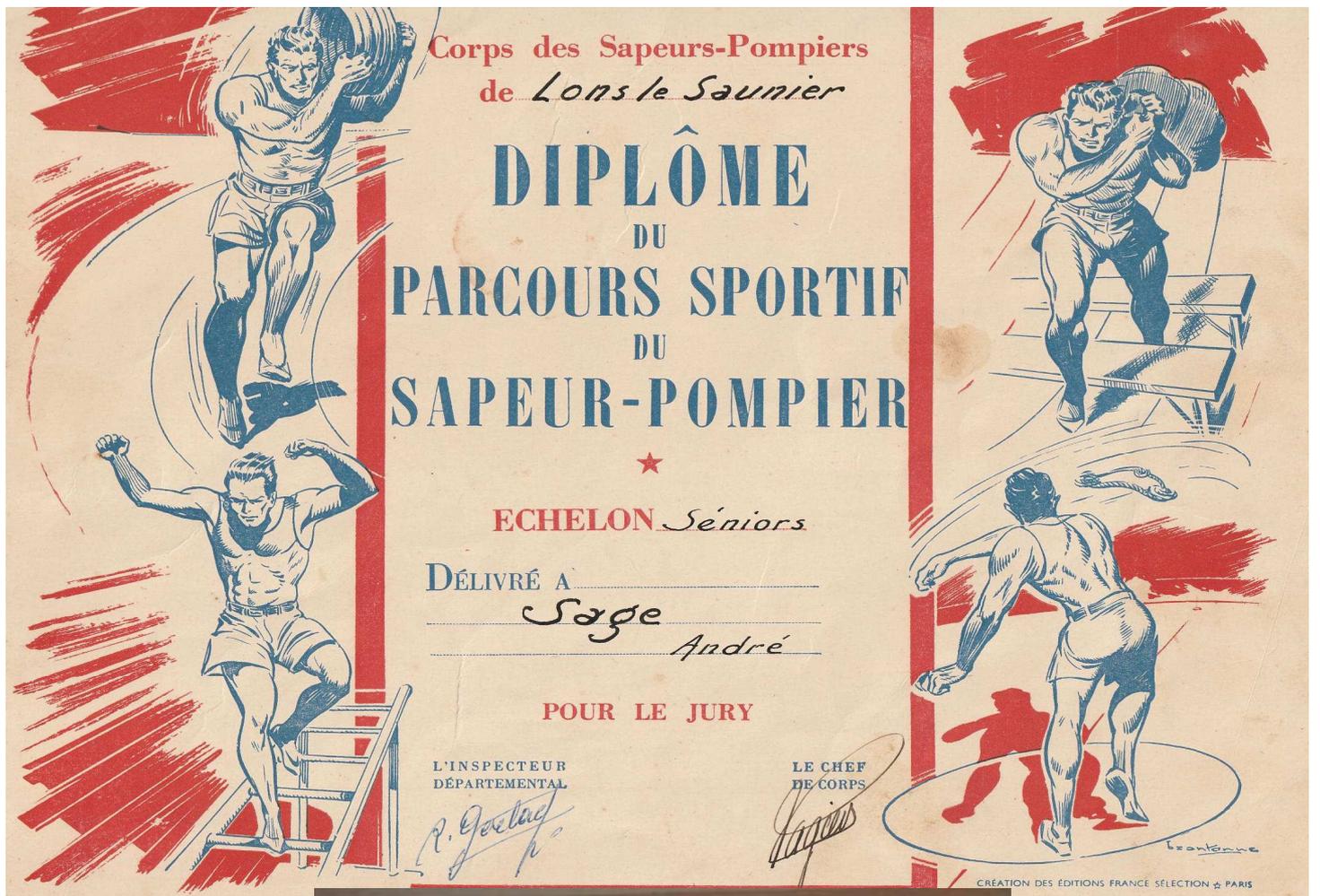
*Le Secrétaire d'Etat aux Forces Armées
"Terre" conformément aux Instructions en
vigueur décerne le Brevet Militaire de
Parachutiste N° **135.492**
au 2° Cl. André **SAGE**
à la date du 20 Mars 1958*

*Fait à Paris le 10 Avril 1958
Pour le Secrétaire d'Etat aux Forces
Armées "Terre" et par délégation,
le Général **GILLES**
Commandant les Troupes Aéroportées.*

Gilles







Cadre dans la caserne des Pompiers de Lons-le-Saunier jura

Hommage à André SAGE

Servir !

*Comme j'ai aimé ce mot,
Quand, dès l'âge de vingt ans,
J'ai combattu le feu,
J'ai nagé dans les flots,
Pour sauver des enfants,
Par tous les temps, en tous lieux.
Servir, parce que c'est si beau !*

Servir !

*Pour secourir des vies
Avec les compagnons,
Sans souci du danger.
Vaincre les incendies
Et sauver des maisons,
Porter soins aux blessés.
Servir, parce que j'ai choisi !*

Servir !

*Maïs, la guerre est venue
Il m'a fallu partir
Vers les plaines d'Algérie.
C'est là-bas, sous le feu des obus
Et sous les nombreux tirs,
Que j'ai donné ma vie.
Servir, même en terre inconnue !*

*Moi qui avais souhaité
Être un soldat du feu....*

Les JSP de Lons-le-Saunier.